



Licenciement inapte à son travail

Par Natou

Bonjour

J ai un collègue qui a été reconnu inapte à son poste

La ste n a trouvé aucun poste par rapport à sa pathologie et ses compétences

Ma question est ce que l.on peut négocier à son licenciement un accompagnement pour une formation ou reclassement

Comment le négocier au moment de son licenciement

Merci

Par kang74

Bonjour

Non, pas s'il est licencié .

Après si l'inaptitude est professionnelle, si des postes sont disponibles et que votre ami a le niveau pour suivre une formation pour y accéder, cela peut être évoqué au CSE.

Mais on ne peut pas être licencié pour inaptitude et demander une action de reclassement .

Par expérience , il faut se faire licencier et se former ensuite via Pole emploi, ou cap emploi (faire reconnaître un handicap par la MDPH peut aider pour le suivi et le financement)

Il n'y a pas à négocier pour un licenciement pour inaptitude qui découle non pas de la volonté de l'employeur mais d'une décision médicale: soit il est apte, soit il ne l'est pas .

Par Natou

Il est inapte à son poste et notre société n à aucun poste par rapport à son niveau et ses compétences

Bref...ce que j souhaiterais avant son licenciement notre employeur trouve ou l.aide

Est ce que on peut négocier pour cette personne une formation je ne sais pas si c est clair

Mais pour moi il est hors de question qu il soit licencié sans solution sans reclassement par rapport à son. Inaptitude

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Malheureusement s'il est inapte à son poste et qu'aucun autre poste ne correspond à son profil, il sera licencié.

Comme conseillé, une aide est à rechercher auprès de PE, pas de l'employeur qui n'a plus rien à lui proposer.